



N° _____/C.P.M.P.S.S. ✓

Nouakchott le انواكشوط

PROCES VERBAL N° 33/CPMPSS/16

SEANCE DU 23/08/2016

Point 1 : Examen du rapport d'évaluation corrigé conformément aux observations de la CNCMP relatif au recrutement d'un consultant pour l'étude pour le MEFPNT l'APAUS et l'ARE sur la promotion de l'usage de haut débit.

L'an deux mille seize et le Mardi vingt trois Aout à douze heures, la Commission de Passation désignée s'est réunie à son siège afin d'examiner le point ci-dessus énuméré.

Observations de la Personne Responsable des Marchés ou de son délégué :

Point 1: **Mode de passation : SBQC**
 Financement : IDA
 Autorité contractante : MEFPTIC/ WARCIP

- **Examen** du rapport d'évaluation corrigé conformément aux observations de la CNCMP relatif au recrutement d'un consultant pour l'étude pour le MEFPNT l'APAUS et l'ARE sur la promotion de l'usage de haut débit.

Décision : Sur la base des éléments du rapport fournis par le rapporteur de la sous-commission d'analyse, la Commission approuve ledit rapport sous réserve de l'avis de non objection de la CNCMP et du Bailleur de Fonds.

Noms, fonctions et signatures des personnes présentes :

- Dr Doudou SALL/ Membre CPMPS
- Cheikh Salem TOINSSI/ Membre CPMPS
- Lalla EL HASSEN/ Membre CPMPS
- Cheïkh Ould SALECK/ Membre CPMPS

Arrêté le procès-verbal
Fait et clos à Nouakchott, le 23 Aout 2016.